

Séance publique du 22 janvier 2001

Délibération n° 2001-6202

commission principale : domaine et administration générale

commune (s) : Lyon 7°

objet : **Implantation à Lyon de l'ENS lettres et sciences humaines et d'une bibliothèque de recherche associée - Système voix-données-images-multimédia - Avenant n°2 au marché de conception-réalisation**

service : Secrétariat général - Mission ENS lettres et sciences humaines

Le Conseil,

Vu le rapport du 10 janvier 2001, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

L'ENS lettres et sciences humaines est implantée dans le 7° arrondissement de Lyon, dans un îlot compris entre la rue André Bollier et les avenues Jean Jaurès et Debourg. L'opération comprend la construction de bâtiments destinés à l'ENS et d'une bibliothèque de recherche associée, commune à l'ENS et aux universités Lyon 2 et Lyon 3.

Avec ces constructions de bâtiments sont mises en œuvre de nouvelles technologies d'information et de communication. Celles-ci s'appuient sur une architecture technique globale appelée système VDIM (voix-données-images-multimédia).

Par délibération n° 1999-4253 en date du 8 juillet 1999, le conseil de Communauté a décidé d'attribuer le marché de conception-réalisation du système VDIM au groupement d'entreprises ROIRET entreprises-EI audiovisuel. Ce marché prévoyait un délai global d'exécution de 24 mois à compter de l'ordre de service n° 1.

Le décalage de planning de livraison des bâtiments entraîne un décalage moyen d'environ trois mois par rapport aux dates initiales pour la mise en service des équipements du système VDIM. Il serait donc nécessaire de prolonger le délai global du marché de conception-réalisation de trois mois, portant celui-ci de 24 à 27 mois.

La commission permanente d'appel d'offres, lors de sa réunion du 19 décembre 2000, a émis un avis favorable et motivé sur cette proposition ;

Vu ledit dossier ;

Vu sa délibération n° 1999-4253 en date du 8 juillet 1999 ;

Vu l'avis favorable et motivé de la commission permanente d'appel d'offres en date du 19 décembre 2000 ;

Oùï l'avis de sa commission domaine et administration générale ;

DELIBERE

Prolonge le délai global du marché de conception-réalisation du système VDIM de trois mois, portant celui-ci de 24 à 27 mois.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,